

La révolution coworking et télétravail emporte le Grand Genève

Route des Jeunes, impossible de louper l'endroit. D'un côté le stade de Genève, de l'autre une sorte de mirador, d'où l'on devine une terrasse qui donne envie d'aller boire un coup. C'est le toit du coworking-café Voisins, l'un de ces espaces privés qui ont fleuri dans le Grand Genève où start-upers, indépendants et salariés viennent poser leur portable. Et plus si affinité. « Il faut vraiment passer une journée dans ces lieux pour comprendre ce qui s'y joue » souligne Marion Majou, la directrice d'Entrelac à Anemasse.

De fait, au coworking-café Voisins qui possède trois sites dans Genève, il y a baby-foot géant, espaces collectifs et plein de contacts entre les membres de la communauté, 300 aujourd'hui. Et qui ne relève pas que du cliché "bobohipster-start-uper". « À Entrelac, nous avons 25 % de salariés. Des gens qui travaillent pour des entreprises lointaines, qui n'ont pas de site ici par exemple » reprend Marion Majou. Les formules d'abonnement sont à la carte, les organisations pareil. Le coworking est en effet un compromis pour ceux qui ne veulent pas travailler de la maison -le télétravail-, mais qui ne sont pas non plus sur le site de l'entreprise ou pas tout le temps.

La "démobilité" coûte moins cher que les trams

Au total, sur le Grand Genève, il existe 3000 places de travail de ce type, dans une cinquantaine de structures différentes. Deux financements européens Interreg, qui expirent en cette fin d'année, ont permis d'accompagner l'émergence de l'offre, synthétisée sur le portail www.gowo.network. Mais l'objectif est d'aller beaucoup plus loin. D'ici 2025, sur l'agglomération



Au coworking-café Voisins 105, situé route des Jeunes, la terrasse qui donne sur le stade de Genève est aussi un bar des plus sympas le soir, où les actifs du jour décompressent avec les gens de l'extérieur. Photo Le DL/S.C.

transfrontalière, ce sont 150 à 200 lieux envisagés pour 30 000 postes de travail. « Sur l'ensemble des emplois du Grand Genève, on estime que la moitié pourrait relever du télétravail » explique Luc Jaquet, du cabinet Sofies SA.

C'est aussi un enjeu collectif. « Dans une agglomération contrainte comme la nôtre, le seul moyen de se réinventer est d'être moins gourmand en espace et en énergie » souligne Antonio Hodggers, président du gouvernement genevois. Le télétravail et le coworking permettent de mieux occuper des bureaux souvent vides. Et surtout d'éviter des déplacements : la "démobilité" qui en résulte pourrait permettre d'économiser en 2025 12 millions de trajets, soit 6 % du total. « Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves » souligne Pierre-Jean Crastes, vice-président

du Grand Genève français.

Pour arriver à cela, la puissance publique ne pourra pas tout. « On peut amorcer la pompe en permettant à nos salariés de pratiquer le télétravail » souligne le même, aussi président de la Communauté de commune du Genevois, qui compte 200 salariés. Mais les structures de coworking sont privées. Et doivent avoir une certaine rentabilité, plus facile à atteindre en centre-ville qu'en périphérie. De fait, dans le Grand Genève, 50 sont dans le centre-ville, 5 en périphérie française, notamment à Anemasse ou Thonon. D'autres freins s'ajoutent, comme les règlements spécifiques aux frontaliers (lire ci-contre).

Il n'empêche que les atouts l'emportent sur les inconvénients. Et la clé se situera certainement dans le comportement des entreprises, dont certains sont pionnières, comme

l'Hospice Général de Genève ou les Services Industriels de Genève. Cette dernière, qui gère tout ce qui est énergie dans le canton, profite de ses 250 parcelles pour faire travailler ses salariés au plus près et éviter de leur faire prendre le pont du Mont-Blanc à 18 heures pour une réunion.

Dans ce programme nommé Équilibre, les salariés ont des PC portables et des smartphones, partagent leurs bureaux et ne badgient plus les horaires. Car c'est aussi cela la révolution du télétravail : la fin d'un management très vertical pour une relation beaucoup plus basée sur l'autonomie. Les salariés gèrent leurs projets au lieu de faire du "présentisme" inefficace, un mal qui coûterait encore plus cher aux entreprises que l'absentéisme, ainsi que le relevait Antonio Hodggers...

Sébastien COLSON

Un moyen de revivifier des bourgs un peu "dortoirs" : l'exemple de Collex-Bossy

Collex-Bossy, 1600 habitants, charmant bourg de la campagne genevoise. Dont la principale animation ou presque la journée est de voir passer les pendulaires gessiens, qui n'hésitent pas à emprunter les chemins de traverse. Car dans beaucoup de villages et de villes de la périphérie du Grand Genève, les salariés ne sont pas là le jour et ne reviennent qu'à la tombée de la nuit.

Pour contrer cela, la municipalité de Collex-Bossy s'est rapprochée de l'espace de coworking Voisins, afin d'animer le village le jour. « Nous travaillons sur un projet qui va plus loin que le coworking et propose aussi un espace de restauration, une sorte de bed and breakfast 2.0, des espaces sportifs, un mur de



Kaspar Danzeisen, directeur associé de Voisins. Photo Le DL/S.C.

grimpe. Un vrai lieu de vie en somme » explique Kaspar Danzeisen, directeur associé de Voisins.

Le tout devrait aboutir d'ici 3 ans dans une ancienne ferme, ce qui explique le délai, les travaux n'étant pas simples. Le cas de Col-

lex-Bossy n'est pas isolé. Dans le Grand Genève français aussi, de plus en plus de maires songent à des espaces de coworking aux alentours des gares du Léman Express pour maintenir l'animation...

S.C.

Un frontalier ne peut pas travailler plus de 25 % de son temps en télétravail

Dans le cadre du programme Interreg, un guide juridique a été créé et met en lumière un frein que même Antonio Hodggers, le président du gouvernement genevois, ignorait manifestement : un frontalier ne peut pas travailler plus de 25 % de son temps de travail en télétravail. Et ceci en raison des règlements de l'Union européenne sur la protection sociale.

En clair, la limite est à une journée par semaine pour les frontaliers qui voudraient travailler à domicile ou d'un espace de coworking en France.

C'est un certain frein pour le développement du télétravail dans le Grand Genève, mais Pierre-Jean Crastes tenait tout de même à le remettre en perspective. « Seulement 1/3 des déplacements du Grand Genève sont transfrontaliers. Quand on aura déjà atteint le potentiel que laisse espérer le télétravail, on creusera les sujets juridiques. » Et si même rien que 20 % des frontaliers travaillaient de la maison un jour par semaine, sûr que la douane de Bardonnex serait moins engorgée...



Les frontaliers peuvent travailler une journée par semaine de la maison. Autrement, il faut aller dans des espaces genevois. Photo Le DL/S.C.

S.C.